

## FAIRE UN DON, ADHÉRER, ÊTRE BÉNÉVOLE



Reconnue d'utilité publique  
depuis 1975

### MES COORDONNÉES PERSONNELLES

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : .....

Je souhaite recevoir par mail la newsletter associative *Tempo*.

Je coche la réponse.

oui  non

J'indique mon adresse mail : .....

ASSOCIATION  
CEREP-PHYMENTIN

31, rue du Faubourg Poissonnière  
75009 paris

Tél. : 01 45 23 01 32

secretariat.siege@cerep-phymmentin.org

Site Internet :

[www.cerep-phymmentin.org](http://www.cerep-phymmentin.org)

**JE FAIS UN DON À UN ÉTABLISSEMENT ET/OU À L'ASSOCIATION. J'ENTOURE LA RÉPONSE DANS LA LISTE CI-DESSOUS.**

HÔPITAL DE JOUR BOULLOCHE - HÔPITAL DE JOUR EPI - HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS  
HÔPITAL DE JOUR USIS - COFI CMP - IME - CMPP DENISE WEILL - CMPP SAINT-MICHEL - ASSOCIATION

Je donne :  20 €  40 €  60 € Autre montant : \_\_\_\_\_

**Je règle par chèque ou en espèces à l'ordre du CEREP et j'envoie mon règlement à l'adresse suivante :**  
**CEREP-PHYMENTIN - 31 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE - 75009 PARIS**

Mon don est déductible à la hauteur de 66 % dans la limite de mon revenu net imposable.

Si je donne 40 euros, je bénéficie d'une réduction d'impôts de 26,40 €.

**Le coût réel de mon don est de 13,60 €. L'association me fera parvenir un reçu fiscal.**

**JE VOUDRAIS ADHÉRER À L'ASSOCIATION. JE COCHE LA CASE CORRESPONDANTE.**

oui  non

L'adhésion à l'association est un acte majeur, vous offrant la possibilité d'avoir accès aux Assemblées générales ordinaire et extraordinaire. En tant que membre représentant une voix, vous recevrez une convocation, conformément à l'esprit et à la lettre du Droit des Associations. Vous pourrez ainsi exprimer votre avis sur nos projets et orientations et participer activement à la vie de votre association.

**MONTANT DE L'ADHÉSION : 30 €**

**Je règle par chèque ou en espèces à l'ordre du CEREP et j'envoie mon règlement à l'adresse suivante :**  
**CEREP-PHYMENTIN - 31 RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE - 75009 PARIS**

**Mon adhésion est déductible des impôts à la hauteur de 66 % de mon revenu net imposable. Son coût réel est de 10,20 €.**

**L'association me fera parvenir un reçu fiscal.**

### BÉNÉVOLAT

Vous souhaitez nous aider au niveau associatif, en participant à des événements ponctuels ?

oui  non

Vous avez des suggestions :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_